

Ma classe au musée

LES AIDES DU DÉPARTEMENT

PRIMAIRES (MATERNELLE - ÉLÉMENTAIRE) ET COLLÈGES

2024/2025



© Musées de la Ville de Chambéry



©Peignée Verticale-Grand Chambéry Alpes Tourisme



© Musée d'archéologie - Val Cenis - D.Cuvelier - OT HMV



© Musée lapidaire Aime - Jean François Paris



© Musée de l'ours des cavernes - L. Fouque - Chartreuse Tourisme

Au printemps, la famille d'ours
In spring, the bear family



© MWS-Montmélian



LE DÉPARTEMENT

Qu'est-ce que c'est ?

Le Conseil départemental de la Savoie propose un dispositif d'aide financière pour la découverte du patrimoine et des musées de Savoie destiné au jeune public. Il prend en charge une partie des frais de transport et/ou des coûts de visite pour les classes de maternelle, élémentaire et collège.



BÉNÉFICIAIRES

- Associations de parents d'élèves ou coopératives scolaires
- Etablissements publics de Savoie - Collèges
- Communes ou syndicats intercommunaux



MODALITÉS D'ATTRIBUTION

- L'aide versée par le Conseil départemental est réservée aux écoles primaires et aux collèges de Savoie ayant déposé un projet « patrimoine et histoire de la Savoie » validé pédagogiquement et comportant une démarche suivie sur plusieurs lieux ou séances de travail. Ces projets sont examinés conjointement par les services du Conseil départemental et l'Inspection académique pour en apprécier respectivement l'intérêt culturel et pédagogique.
- Les demandes de subvention sont à envoyer au minimum 4 semaines avant la date de la sortie scolaire et durant la période de dépôt de demande de subvention (de la 3e semaine d'août au 31 mars).
- Les établissements scolaires font l'avance de l'intégralité des frais de visite ; le Conseil départemental leur verse la subvention à l'issue du vote de la Commission permanente et de la visite.
- Le nombre de subventions maximal s'élève à 2 sorties par année scolaire et par classe.



CALCUL DE LA SUBVENTION

La subvention est calculée sur la base des devis : elle sera réévaluée si la dépense réelle est inférieure aux devis mais ne le sera pas si les factures sont supérieures aux devis.

POUR LA VISITE D'UN SITE :

- La visite du site est subventionnée dans la limite d'un forfait de 90 euros par sortie et par classe, sur présentation d'une facture d'un des sites éligibles au dispositif.
- Les sommes facturées au-delà de 90 euros restent à la charge de l'établissement scolaire.

POUR LE TRANSPORT :

- **Pas de montant minimum de dépense.**
- Transport par autocar et par bateau subventionné à hauteur de 50%.
- Transport par train subventionné à 100%.



ATTENTION

Ne sont pas éligibles :

- Les demandes formulées après la date de visite.
- Les entrées payées avec le Pass-culture.
- Les activités dispensées hors les murs du site.

Votre procédure :

ÉTAPE PAR ÉTAPE

Planifier une ou des visites et **demandeur** un devis aux **établissements agréés** (liste des sites page suivante).

1

2

Demandeur un **devis** à un **transporteur**.

Faites une demande de **subvention**, à envoyer par **mail** à la Conservation départementale du patrimoine.

3

● **FORMULAIRE**



● **CDP@SAVOIE.FR**



Dépôt des dossiers entre la 3e semaine d'août et le 31 mars.



Vous recevez un **accusé de réception** par mail confirmant l'éligibilité de votre demande.

Votre demande est soumise au vote des élus lors d'une commission permanente. **Deux sessions d'attribution** de subventions sont prévues chaque année scolaire (date précisée dans le mail d'accusé de réception).



Prévenir la Conservation départementale du Patrimoine de toute modification du projet : changement de date, de sites visités, etc.

Réception d'une notification d'attribution de subvention par voie postale.



VISITE DU SITE



Transmettez vos **justificatifs** (factures du site et du transporteur) par mail à la Conservation départementale du patrimoine.

4



Dès le lendemain de la visite et au plus tard 3 mois après la date de la sortie.

● **CDP@SAVOIE.FR**

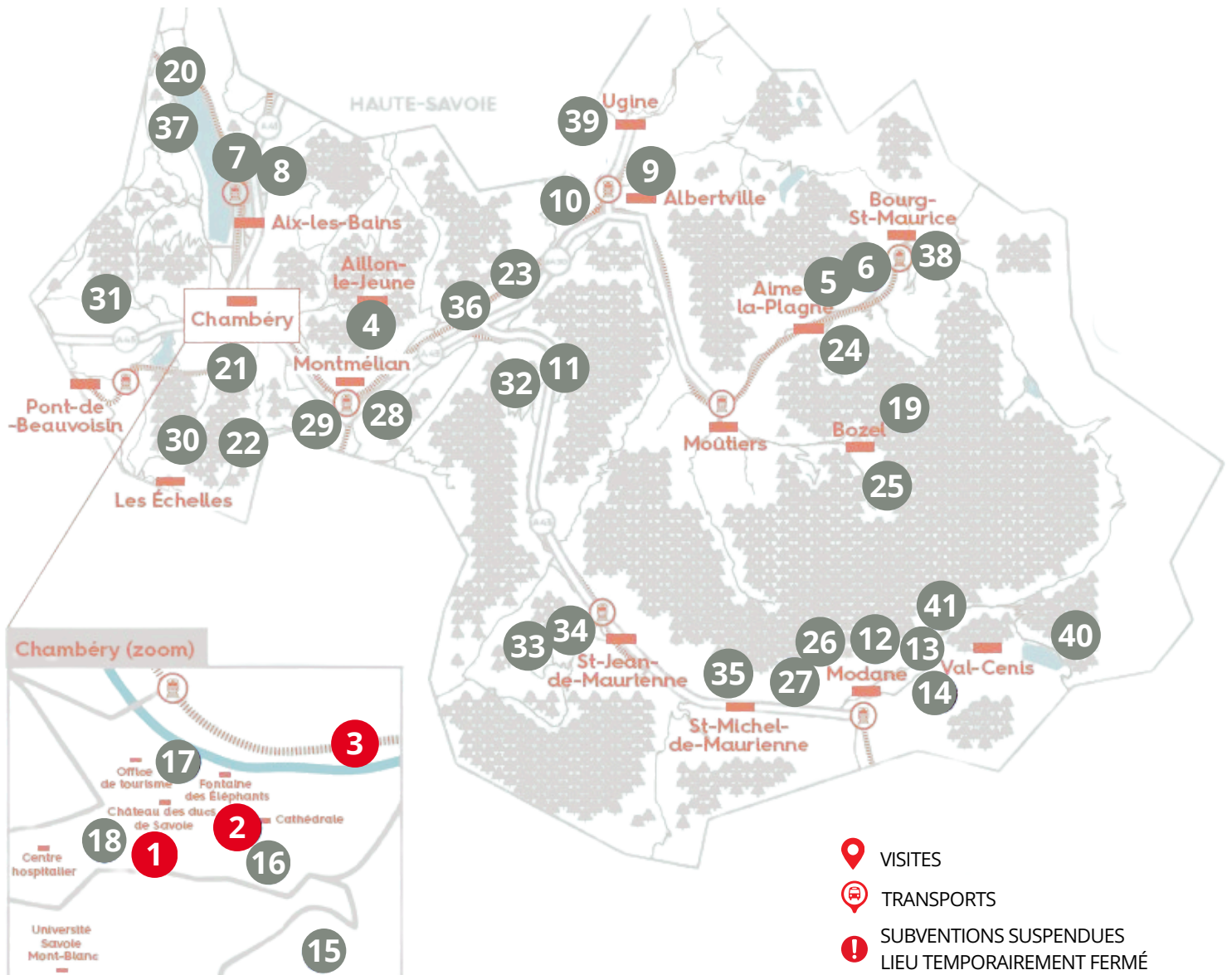


Le versement de la subvention s'effectue :

- à l'issue de la sortie si le dossier a déjà été voté lors de la Commission permanente.
- à l'issue du prochain vote des élus si la sortie précède la date de la Commission permanente.

Sites agréés par le dispositif

- 📍 1. CHAMBERY - CHÂTEAU DES DUCS DE SAVOIE
- 📍 2. CHAMBERY - MUSÉE SAVOISIEN
- 📍 3. CHAMBERY - ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SAVOIE
- 📍 4. AILLON-LE-JEUNE - CHARTREUSE D'AILLON
- 📍 5. AIME-LA-PLAGNE - BASILIQUE SAINT-MARTIN
- 📍 6. AIME-LA-PLAGNE - MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE : DES PIERRES ET DES HOMMES
- 📍 7. AIX-LES-BAINS - AQUALIS, L'EXPÉRIENCE LAC
- 📍 8. AIX-LES-BAINS - MUSÉE FAURE
- 📍 9. ALBERTVILLE - MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE D'ALBERTVILLE
- 📍 10. ALBERTVILLE - TREMPLIN 92 - MONTAGNE & OLYMPISME
- 📍 11. ARGENTINE - MUSÉE DU FÉLICIEN
- 📍 12. AUSSOIS - L'ARCHE D'OÛÉ - MUSÉE AGRO-PASTORAL
- 📍 13. AUSSOIS - ESPACE DES GRAVURES RUPESTRES
- 📍 14. AVRIEUX - FORT MARIE-THÉRÈSE
- 📍 15. CHAMBERY - LES CHARMETTES, MAISON DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU
- 📍 16. CHAMBERY - GALERIE EURÛKA CCSTI
- 📍 17. CHAMBERY - MUSÉE DES BEAUX-ARTS
- ⚠️ 18. CHAMBERY - MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE
- 📍 19. CHAMPAGNY-EN-VANOISE - ESPACE GLACIALIS
- 📍 20. CHANAZ - MUSÉE GALLO-ROMAIN
- 📍 21. COGNIN - ATELIER DE L'EAU
- 📍 22. ENTREMONT-LE-VIEUX - MUSÉE DE L'OURS DES CAVERNES
- 📍 23. GRESY-SUR-ISERE - VILLAGE-MUSÉE DE LA COMBE DE SAVOIE
- 📍 24. LA-PLAGNE-TARENTEISE - MAISON DU PATRIMOINE
- ⚠️ 25. LE PLANAY - GALERIE HYDRAULICA
- 📍 26. MODANE - LABORATOIRE SOUTERRAIN DE MODANE
- 📍 27. MODANE - MUSEOBAR - MUSÉE DE LA FRONTIÈRE
- 📍 28. MONTMELIAN - MUSÉE DE LA VIGNE ET DU VIN DE SAVOIE
- 📍 29. PORTE DE SAVOIE - MOULIN À PAPIER DE LA TOURNE
- 📍 30. SAINT-CHRISTOPHE - SITE DES GROTTES DE SAINT-CHRISTOPHE
- 📍 31. SAINT-GENIX-LES-VILLAGES - RADIO-MUSÉE GALLETI
- 📍 32. SAINT-GEORGES-D'HURTIERES - LE GRAND FILON - SITE MINIER DES HURTIÈRES
- 📍 33. SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE - MUSÉE DES COSTUMES, ARTS ET TRADITIONS DE MAURIENNE
- 📍 34. SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE - MUSÉE OPINEL
- 📍 35. SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE - ESPACE ALU
- 📍 36. SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY - CHÂTEAU DE MIOLANS
- 📍 37. SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE - ABBAYE D'HAUTECOMBE & GRANGE BATELIÈRE
- 📍 38. SEEZ - ESPACE SAINT-ELOI
- 📍 39. UGINE - MUSÉE DU PATRIMOINE RURAL
- 📍 40. VAL-CENIS - LE MUSÉE DE LA PYRAMIDE DU MONT-CENIS
- 📍 41. VAL-CENIS - MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET DE PRÉHISTOIRE



Offres pédagogiques

DÉCOUVREZ LES ACTIVITÉS PROPOSÉES EN SAVOIE !

Animations pour tous les âges, visites libres ou accompagnées par un médiateur, ressources et outils (fiches, livrets de jeux, carnets) pouvant être mis à disposition, partez à la recherche de l'offre qu'il vous faut !



Château des Ducs de Savoie



Archives Départementales



Musée Savoisien



Musées de Savoie

Contacts

N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER !

Adressez toutes vos demandes et justificatifs à l'**adresse générique**.

CONSERVATION DÉPARTEMENTALE DU PATRIMOINE



cdp@savoie.fr



04 79 70 63 60

GESTIONNAIRE DES SUBVENTIONS



marion.leymarie@savoie.fr



04 79 70 63 64

savoie.fr

patrimoines.savoie.fr



LE DÉPARTEMENT